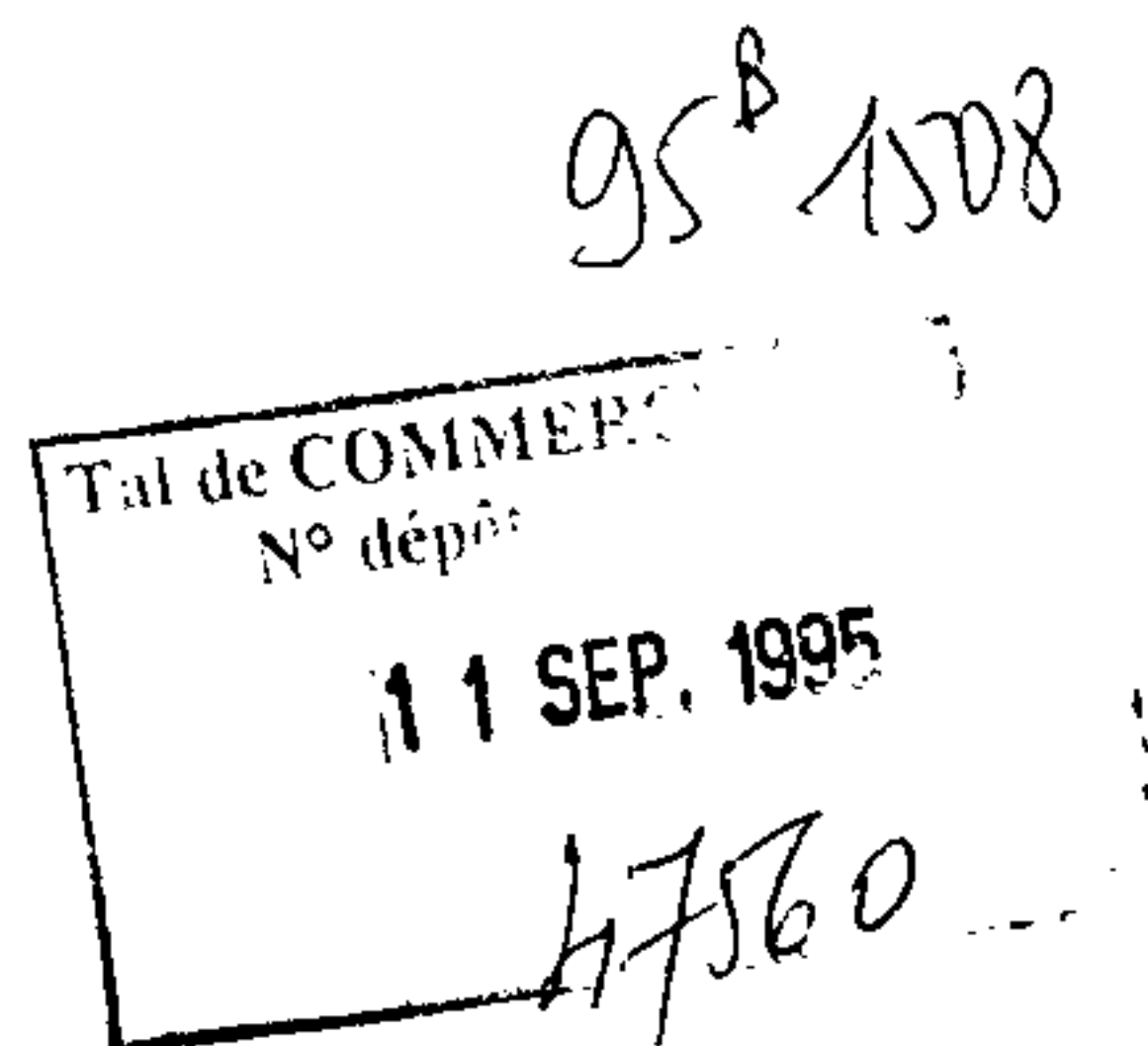
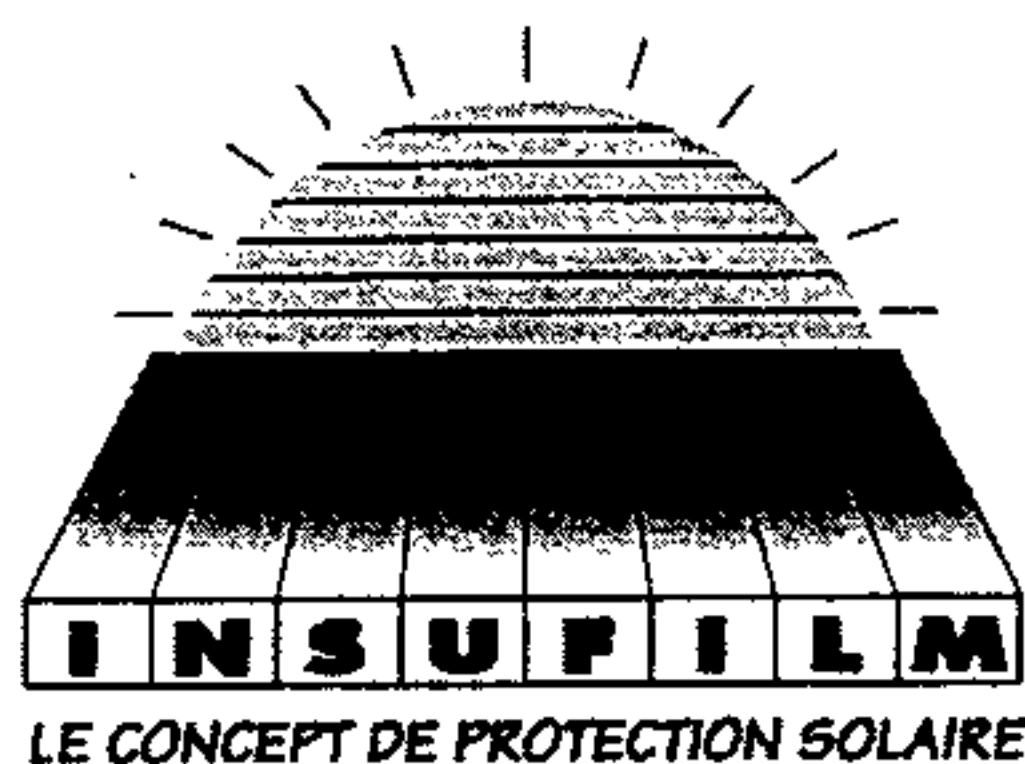




OBJET : modification de la première résolution A.G.E du 1er Juillet 1995

Je soussigné,

KONZELMANN Philippe demeurant 3, allée aux Cerfs 94370 SUCY EN BRIE, agissant en qualité de gérant de la société A.B.P.S.I. dont le siège social est 242, bd Voltaire 75011-PARIS,

précise que la première résolution de l' A.G.E du 1er Juillet 1995, est relative à une démarche de gestion interne permettant une meilleure distribution de nos produits.

Il faut lire: " L'assemblée après en avoir délibéré, décide de réviser l'approche commerciale et demande à la gérance la convocation d'une nouvelle assemblée avant le 31 Décembre 1995 permettant d'en analyser les résultats avant la prochaine campagne. "

En outre, je précise que notre société a enregistré des résultats significatifs et conserve son capital social intact.

Fait à Paris le, 8 Septembre 1995

P. KONZELMANN

Gérant